

DÉLIBÉRATION N°2022-58

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25
Membres présents :	19
Dont membres ayant voix délibérative :	16
Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	13

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité.

Dans le cadre de la revalorisation triennale de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui constitue l'indemnité principale du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), la proposition de revalorisation du régime indemnitaire de l'université de Nîmes, annexée en pièce jointe est approuvée.

Fait à Nîmes le,

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

CONFIDENTIEL

PROPOSITIONS DE REVALORISATION DES BAREMES DE L'IFSE

CATEGORIE A

CONFIDENTIEL

Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22	
A	G1	IGR	IGR HC	730 € (hors PFI)		De 683,33 € à 1094,44€	
			IGR 1C				
			IGR 2C				
		IGE	IGE HC		1064,44 € (PFI)		
			IGE CN				
		ASI	/				
		AAE	/				De 683,33 à 730 €
		Conserv.	Cons. chef				
			Conserv.				
	BIB	BIB HC					
		BIB	776,25 €				
	G2	IGR	IGR HC	570 € Pas de PFI			De 600 € à 666,67 €
			IGR 1C				
			IGR 2C				
		IGE	IGE HC				
			IGE CN				
		ASI	/				
		AAE	/		666,67 €		
Conserv.		Cons. chef					
		Conserv.					
BIB	BIB HC						
	BIB	616,25 €					

La revalorisation retenue par l'établissement pour les corps de A non impactés par une mesure ministérielle à ce jour, s'élève à 30 euros mensuels, soit un gain de 360 euros par an

CATEGORIE A (suite)

CONFIDENTIEL

Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22
A	G3	IGR	IGR HC	500 € (hors PFI) 801,56 € (PFI)		De 530 € à 831,56 €
			IGR 1C			
			IGR 2C			
		IGE	IGE HC			
			IGE CN			
		ASI	/			
		AAE	/		650 €	
		Conserv.	Cons. chef			
			Conserv.			
	BIB	BIB HC				
		BIB	546,25 €			
	G4	IGR	IGR HC	480 € (hors PFI) 773,33 € (PFI)		De 510 € à 803,33 €
			IGR 1C			
			IGR 2C			
		IGE	IGE HC			
			IGE CN			
		ASI	/			
		AAE	/		633,33 €	
INFENES		/	De 395,83 à 480 €			
Conserv.		Cons. chef				
	Conserv.					
BIB	BIB HC					
	BIB	526,25 €				

La revalorisation retenue par l'établissement pour les corps de A non impactés par une mesure ministérielle à ce jour, s'élève à 30 euros mensuels, soit un gain de 360 euros par an

CATEGORIE B

CONFIDENTIEL

Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés en jaune)	Au 01/01/22			
B	G1	TECH	TECH CE	385 €		442,75 €			
			TECH CS			442,75 €			
			TECH CN			442,75 €			
		SAENES	/			450 €	450 €		
		BIBAS	BIBAS CE			442,33 €	442,33 €		
			BIBAS CS			439,00 €	439,00 €		
			BIBAS CN			423,17 €	423,17 €		
		G2	TECH			TECH CE	375 €		431,25 €
						TECH CS			431,25 €
	TECH CN			431,25 €					
	SAENES		/	433,33 €	433,33 €				
	BIBAS		BIBAS CE	432,33 €	432,33 €				
			BIBAS CS	429,00 €	429,00 €				
			BIBAS CN	413,17 €	413,17 €				
	G3		TECH	TECH CE	365 €				419,75 €
				TECH CS					419,75 €
		TECH CN		419,75 €					
		SAENES	/	416,67 €			416,67 €		
		BIBAS	BIBAS CE	422,33 €			422,33 €		
			BIBAS CS	419,00 €			419,00 €		
			BIBAS CN	403,17 €			403,17 €		

La revalorisation retenue par l'établissement pour les corps de B non impactés par une mesure ministérielle à ce jour, s'élève à 15% d'augmentation mensuelle, soit un gain de 657 à 693 euros par an

CATEGORIE C

CONFIDENTIEL

Cat	Grp	Corps	Grade	Au 01/01/19	Au 01/01/21 (pour les corps impactés - en jaune)	Au 01/01/22		
C	G1	ATRF	ATRF P1C	230 €	300,42 €	300,42 €		
			ATRF P2C		288,58 €	288,58 €		
			ATRF		282,42 €	282,42 €		
		ADJAENES	/		291,67 €	291,67 €		
		MAG	MAG P1C		318,42 €	318,42 €		
			MAG P2C		305,42 €	305,42 €		
			MAG		302,33 €	302,33 €		
		G2	ATRF		ATRF P1C	215 €	285,42 €	285,42 €
					ATRF P2C		273,58 €	273,58 €
	ATRF			267,42 €	267,42 €			
	ADJAENES		/	275,00 €	275,00 €			
	MAG		MAG P1C	303,42 €	303,42 €			
			MAG P2C	290,42 €	290,42 €			
			MAG	287,33 €	287,33 €			